

République française
Département du Pas-de-Calais
COMMUNE DE WAILLY

Séance du lundi 03 avril 2023

Date de la convocation:
L'an deux mille vingt-trois et le trois avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Mickaël AUDEGOND,

Membres en exercice : 15

Présents : 11

Votants : 13

Présents : Mickaël AUDEGOND, Henri MACE, Didier LETERME, Jérémy PRONIEZ, Colette NOURRY, Ingrid LORIDANT, Dominique LEFEBVRE, Martine CAPPON, Jean-Marc CLABAUX, Gautier MOERMAN, Lydie NOIRET

Représentés : Franco GRACEFFA, Gaëtane DELATTRE

Excusés : Nathalie BART, Frédéric PONTHEUX

Absents :

Secrétaire de séance : Jean-Marc CLABAUX

DE_2023_12 - Objet : Accord autorisant Monsieur le Maire à signer un bail pour le projet photovoltaïque sur le terrain de l'ancienne décharge

Monsieur le Maire sollicite l'Assemblée Délibérante afin qu'elle l'autorise à signer un bail avec la Société Cohérence Energies pour le projet d'installation des panneaux photovoltaïques sur le terrain de l'ancienne décharge. Monsieur le Maire précise que ce bail générera un revenu et qu'il permettra à la Commune, sur N+2, de négocier un tarif d'électricité plus intéressant.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer un bail avec la société Cohérence Energies pour le projet d'installation des panneaux photovoltaïques sur le terrain de l'ancienne décharge.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___

